REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VILLE DE CRESPIN

Citée à l'ordre de l'Armée



DICRIM

Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs

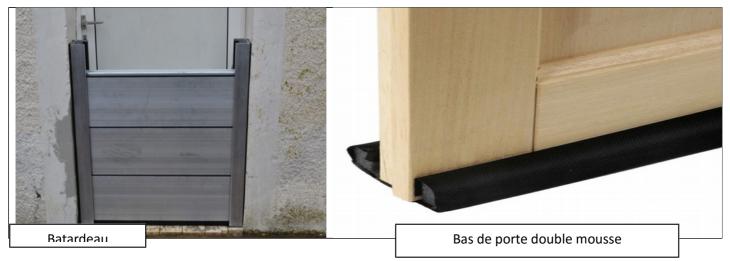
Risques identifiés sur la commune :

Risques identifies sur la commune.	T4
Inondation	Intempéries Canicule ou Grand froid
	Canicule ou Grand Irold
Qui est concerné ?	Qui est concerné ?
Zone(s) délimitée(s) dans le PPRI	Plan Canicule
Plan de Prévention des Risques Inondation	Les personnes vulnérables
	Plan Grand Froid
	Les personnes vulnérables
	Action(s) Déclenchée(s) par les services de l'Etat
Qui alerte la population concernée?	Qui alerte la population concernée?
La Mairie – Police Municipale	La Mairie – CCAS – Police Municipale
Moyens communaux	
$oldsymbol{A}$	Moyens communaux
Sirène municipale « alarme d'une minute »	A
A	Référents de quartier
Référents de quartier	A
A	appels téléphoniques
Voiture sonorisée	A
A	Mise en place cellule de gestion
Mise en place cellule de gestion	
Rôle de la population concernée	Rôle de la population concernée
Application des consignes municipales	Application des consignes municipales
A	A
Protection des habitations	Rester au domicile (confinement)
A	A
Protection des animaux domestiques	Attendre
V	l'appel CCAS ou la visite du référent
Le cas échéant	A
se rendre au point de rassemblement	En cas d'urgence
Salle des fêtes rue du Moulin	Prendre contact avec le CCAS
En cas d'urgence	2 03 27 45 61 63
Prendre contact avec le PCC 2 03 27 45 61 61	

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Les travaux de prévention

Il est conseillé de prévoir pour chaque ouvrant (porte, soupirail,...) un dispositif de protection en cas d'inondation.



Pour les piscines, étangs :

Prévention de l'humain en cas d'intervention (Pompiers, Personnel Communal,...)

Il est conseillé de matérialiser l'endroit en délimitant les contours avec des piquets, ruban rouge et jaune et pancarte(s) qui indique(nt) le type de plan d'eau : piscine, étang,...).

Domicile:

- Fermez et obturez les ouvertures
- Protection du mobilier
- Coupez le gaz et l'électricité
- Montez à l'étage
- Ecoutez la radio
- Libérez les lignes téléphoniques

Les équipements minimum à se procurer et à conserver « sous la main ».

- 1) Lampe de poche avec piles ou système de dynamo (penser à vérifier régulièrement l'état de fonctionnement),
- 2) Papiers personnels,
- 3) Médicaments d'urgences et votre traitement en cours,
- 4) Couvertures ou couvertures de survie

Consignes en cas de vent(s) violent(s) ou tempête

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent (si possible, et avant l'évènement)
- Fermez fenêtres et volets (si possible, et avant l'évènement)
- Ecoutez la radio
- Evitez les déplacements à l'extérieur

RAPPEL

- A l'école, vos enfants sont en sécurité
- Evitez d'encombrer les lignes téléphoniques
- Disposez d'un poste radio avec des piles
- Disposez d'un éclairage de secours